
Programme de Formation

ENV05 - La loi sur l'eau



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 19/10/2026

fin 20/10/2026

Contenu pédagogique



Public visé

Responsables de l'environnement, responsables de l'aménagement, ingénieurs et techniciens environnement, maîtres d'oeuvre, maîtres d'ouvrage et toute personne concernée par la réglementation sur l'eau



Objectifs pédagogiques

- Maîtriser l'ensemble de la réglementation sur l'eau
- Être capable de monter son dossier Loi sur l'eau
- Gérer les risques de contentieux



Description

1. Connaître le cadre juridique

- La directive 23/10/00
- La loi 30/12/06
- Le Code de l'environnement
- Les lois Grenelle I et II
- Les interactions avec la réglementation relative aux sites et sols pollués

2. Appréhender l'organisation administrative et la planification de la gestion de l'eau

- Le SAGE (mise en place, portée juridique)
- Le SADGE
- Les acteurs : leur rôle, leurs missions et leurs responsabilités
- Relations avec les collectivités territoriales



3. Déterminer les activités nécessitant une autorisation

- Se repérer dans la nomenclature de l'eau
- Les différentes activités et leur soumission à une déclaration ou non : les sanctions en cas de non-respect de la procédure
- Les activités assujetties à déclaration et celles assujetties à autorisation : comment se repérer dans les critères de distinction ? Quel régime applicable à chaque type de procédure ?
- Les ICPE : quelle compatibilité avec une procédure ICPE ?
- Les cas particuliers
 - Détermination des cours d'eau
 - Forage
 - Gestion des eaux de pluie
 - Épandage des boues

4. Les sanctions applicables

- La Police de l'eau
 - Les acteurs de la police de l'eau : le cas des polices spécialisées
 - Les missions de contrôle
- Les sanctions administratives et pénales applicables selon les infractions commises
- Les recours possibles

5. Constituer son dossier Loi sur l'eau

- Les différentes étapes du déroulement de la procédure
- Les consultations à respecter
- Les études d'impacts : dans quels cas en faire une ? Quelles dispenses possibles ?
- Les effets de Natura 2 000
- Les obligations pour les rejets et les prélèvements



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Évaluation à chaud